



Règlement du challenge STARTHESE BFC 2026

Principes et objectifs du challenge

La démarche entrepreneuriale permet de valoriser les résultats de la recherche en construisant le passage de la connaissance à son application à travers des projets de création d'entreprise, mais aussi d'innovation. Qu'elle donne lieu ou non à une mise en œuvre effective, cette démarche permet aux doctorants de développer leurs compétences et d'élargir leurs opportunités d'insertion professionnelle. Elle permet d'initier l'émergence de projets et ainsi de favoriser la dynamique de l'innovation et de la création à l'échelle territoriale et nationale.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace a mis en place le challenge STARTHESE qui est décliné à l'échelle régionale dans le challenge STARTHESE BFC.

STARTHESE BFC est un dispositif qui a pour objet :

- d'initier les jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat et à l'innovation, et de développer leurs compétences en termes de créativité, de construction de projet et de capacité à communiquer
- d'inciter les jeunes chercheurs à imaginer toute forme de valorisation de leur recherche permettant de répondre à des besoins identifiés.
- de donner de la visibilité aux idées et projets des jeunes chercheurs qui envisagent de valoriser les résultats de leur recherche par un projet d'innovation sous toutes ses formes.
- d'influencer les représentations des acteurs socio-économiques quant aux aptitudes professionnelles des jeunes chercheurs.
- de soutenir les jeunes chercheurs qui souhaitent avancer dans leur projet entrepreneurial ou d'innovation et de les orienter vers les dispositifs régionaux en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Conditions de participation

- Le dispositif s'adresse aux jeunes chercheurs, c'est-à-dire aux doctorants inscrits pour l'année universitaire en cours ou aux docteurs ayant soutenu il y a moins de 5 ans à la date de leur candidature dans le dispositif.
- Le dispositif est centré sur l'initiation des jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat. Il ne doit pas être requis des participants qu'ils candidatent à partir d'un projet réel d'entreprise, qu'ils se basent exclusivement sur leurs travaux de recherche, ni qu'ils s'engagent à continuer l'instruction de ce projet à la suite de cette expérience.
- Les lauréats du concours i-PhD ainsi que les jeunes chercheurs engagés l'année précédente dans un parcours entrepreneurial ou déjà accompagnés ne sont pas éligibles pour être lauréat national du Challenge Starthèse.
- Le dispositif inclut explicitement toutes les formes d'innovation et notamment les innovations en SHS et les approches transdisciplinaires sans se restreindre à l'innovation technologique et à la Deeptech.

- Les jeunes chercheurs sont formés à des méthodes de créativité et de conception qui permettent de définir un mode de valorisation de leur expérience de recherche¹ pour répondre à un besoin clairement identifié, ainsi qu'aux techniques de prise de parole en public pour « pitcher »² leur projet entrepreneurial de manière convaincante.
- Le dispositif prévoit de départager les candidats à travers la présentation de leur projet entrepreneurial au cours d'une prise de parole en public (pitch).

Lauréats du challenge STARTHESE

Le jury pourra désigner 3 lauréats régionaux STARTHESE BFC dans trois catégories :

- **Créativité** : la créativité sera appréciée au regard de la transformation originale de l'expérience de recherche en solution innovante.
- **Impact** : l'impact concerne la réponse à un enjeu majeur de société ou d'environnement.
- **Audace** : l'audace désigne l'engagement personnel du candidat et la qualité de son retour d'expérience.

Les candidats n'ont pas à s'inscrire dans l'une ou l'autre de ces catégories, c'est le jury qui procédera au classement dans l'une de ces catégories.

Parmi les 3 lauréats régionaux, le jury désignera un lauréat du Challenge STARTHESE national. Les lauréats du concours i-PhD ainsi que les jeunes chercheurs déjà engagés dans un parcours d'accompagnement entrepreneurial ne sont pas éligibles pour être lauréats national du Challenge STARTHESE.

Le challenge national STARTHESE n'est pas une nouvelle sélection mais un évènement permettant de donner une visibilité aux lauréats sélectionnés dans chaque territoire. Cet évènement aura lieu à l'automne 2026.

Le concours STARTHESE permet de mettre en valeur la vision et l'initiative des lauréats auprès des acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Le cas échéant, les frais de déplacement occasionnés par la participation au challenge régional ou national seront pris en charge par le dispositif STARTHESE BFC.

Calendrier

Le Challenge STARTHESE BFC 2026 est ouvert à compter du 27 avril 2026. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 11 juin 2026 à 12h00. Les ateliers de préparation auront lieu courant juin 2026. Le pitch devant le jury STARTHESE aura lieu la semaine 27 (29 juin - 3 juillet 2026).

Modalité de transmission des candidatures

Les candidats déposeront leur dossier de candidature sur le formulaire dédié :

<https://forms.gle/fuUkYWV1Lc2aXtxd9>

Le dossier précisera :

- Prénom - Nom - Adresse postale
- Adresse mail et numéro de téléphone portable
- Nom de l'ED et du laboratoire
- Sujet de thèse et le cas échéant date de soutenance
- Situation professionnelle actuelle

¹ Implique la valorisation des connaissances et des compétences, à la fois disciplinaires et transversales, développées pendant le(s) expérience(s) de recherche du jeune chercheur

² Langues acceptées pour le pitch : français et anglais

- Nom de l'idée / projet
- Présentation de l'idée ou du projet (en une page maximum) destinée au jury
- Énoncé de l'idée ou du projet (en deux lignes maximum) pouvant donner lieu à communication par le challenge STARTHESE BFC et au niveau national.

Critères de sélection

La sélection des lauréats sera faite par le jury du challenge STARTHESE BFC sur la base des critères suivants :

Évaluation du candidat :

- Adéquation des savoirs et compétences acquises dans l'activité de recherche avec les besoins du projet,
- Qualité de la prise de parole : structure et qualité d'argumentation du pitch, éloquence, fluidité du discours, capacité à convaincre,
- Intégration dans la présentation d'une réflexion sur l'expérience acquise à travers le dispositif de sensibilisation entrepreneuriale.

Évaluation du projet :

- Identification et qualification du besoin couvert par la proposition de valeur,
- Clarté de la proposition de valeur et caractère différenciant vis à vis des solutions existantes,
- Identification et maîtrise des conditions de faisabilité de la proposition de valeur. Capacité à identifier et mobiliser les compétences nécessaires,
- Formulation des premières hypothèses pour élaborer un modèle économique,
- Intégration de l'impact de la solution proposée au regard des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux.

Il n'est pas attendu des lauréats qu'ils présentent : un modèle d'affaire abouti, un modèle de financement, un business plan.

Information et communication

Le Challenge STARTHESE BFC ainsi que le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace communiqueront sur les lauréats régionaux et nationaux. Les candidats et lauréats les autorisent à publier leur nom ainsi que la description non confidentielle de leur idée (ou projet) indiquée à cet effet dans leur fiche de candidature.

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique dans le respect de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifié en 2004 à des fins de gestion et de suivi du concours.

Les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en écrivant à : coordination-pegite-bfc@univ-fcomte.fr.